Journal de communication et d'informations de la Municipalité de Saint Clar de Rivière

SAINT CLAR INFO

« qu'un même élan nous unisse pour construire l'avenir... »

Directeur de la publication : Etienne GASQUET Conception, réalisation, photos : Andrée CARDONA, Patrick JACQUIN

DÉCEMBRE 2007

24ème Edition





« Bonnes fêtes de fin d'année à tous... »

Chers concitoyens,
Cette 24ème édition du journal d'informations retrace tout ce qui s'est passé dans les derniers mois de l'année sur notre commune: les réalisations, les travaux et la préparation de dossiers importants pour l'avenir de Saint Clar de Rivière. Un travail de tous les jours, réalisé par un conseil municipal toujours très actif et soucieux de faire avancer notre commune en préservant son âme de village.
La préparation des travaux d'assainissement de la route de la Gare commencera début d'année et le premier coup de pelle aura lieu dès le 15 janvier prochain. Ces travaux dureront environ 1 mois et nous veillerons à ce qu'ils soient réalisés en générant le moins de gêne possible pour les habitants de ce quartier.
Les travaux des trottoirs route de Muret et route de Saint lys commenceront au premier trimestre 2008 et je sais combien ces travaux sont attendus par les riverains...encore un peu de patience…!
La deuxième tranche d'enfouissement des réseaux télécom et EDF route de Saint Lys commencera début février.

JOURNEE D'ANIMATION SPORTIVE





La journée d'animation sportive s'est déroulée début septembre sous un soleil de plomb.

Nombreux sont les enfants qui ont pu découvrir la nouvelle aire de jeux.

Foot ball, basket, hand ball étaient au programme avant que l'inauguration officielle ait lieu en présence des élus , des présidents d'associations et des enseignants de notre village. L'après midi fut consacrée aux ados et parents avec du foot et du volley ball . Petits et grands sont repartis conquis par le côté ludique du city parc.



Inauguration de l'aire de jeux

FÊTE DU VILLAGE : La convivialité au rendez vous ..!





Une nouvelle fois l'équipe du comité des fêtes aura réussit son week-end ...! 180 personnes se sont réunies dès le vendredi soir pour partager le fameux et désormais incontournable cassoulet.

Le samedi le concours de pétanque remporta un vif succès pendant que les plus jeunes partageaient leurs activités entre le city parc et les manèges. Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

UN GROS SUCCES POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations : véritable moment d'échange privilégié entre les Saint Clarais.

La culture et le sport font bon ménage!

Toute la journée, les bénévoles des associations ont présenté leurs activités et leurs programmes annuels. Ils ont enregistré de nombreuses inscriptions tout en suscitant de nouvelles voca-



Un règlement pour l'aire de jeux...!



Un règlement d'utilisation de l'aire de jeux a été mis en place afin de permettre aux écoles, aux associations et aux jeunes Saint Clarais d'utiliser dans les meilleures conditions possibles l'aire multi sports. Un panneau d'affichage permet de prendre connaissance de ce nouveau règlement.

Des parkings pour vélos ont été installés à proximité de l'aire de jeux multi sports.



ENVIRONNEMENT : Des poubelles pour une commune propre ...

Des poubelles ont été placées tout le long du passage Auguste Zamoyski qui mène à l'aire de jeux et au groupe scolaire.



Des plantations hivernales pour embellir notre commune.



PARCOURS SANTE

Coût ESTIMATIF DE LA REALISATION

Cheminement: 59 000 EUROS HT
Equipement parcours : 9000 EUROS HT
Mobilier pique nique: 4000 EUROS HT
Aménagement d'ensemble : 32 000 EUROS HT





Le parcours empruntera le chemin des CANDELES et s'étendra sur des parcelles boisées et des parcelles agricoles propriétés de la commune, jusqu'alors en réserve foncière. Le parcours s'étendra sur une superficie d'un peu plus de 2 hectares qui sera entièrement affectée à cette zone verte sportive et de détente.

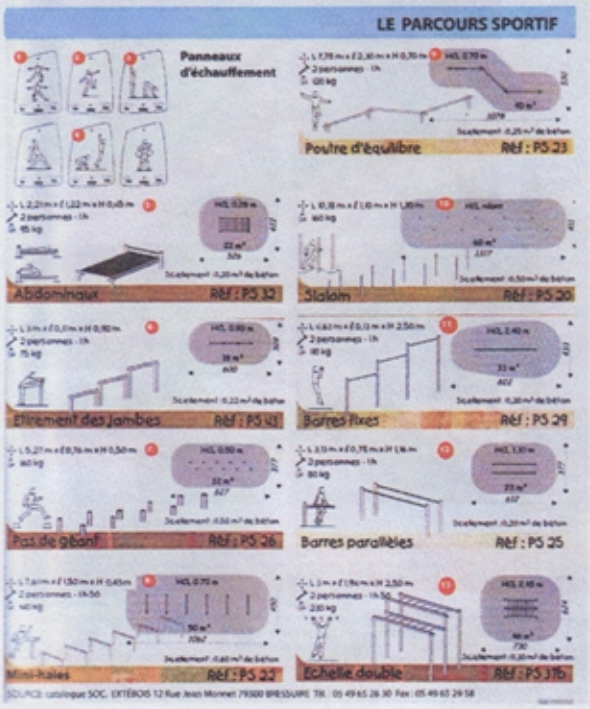
Une partie du parcours santé serpentera le long du ruisseau du SAGAYOT et reliera le chemin rural de CASTELCAILLOU qui aboutit chemin du PITON .

Les coins ombragés, boisés de chênes et de haies champêtres fourniront aux sportifs et promeneurs un réel plaisir de nature.

Au-delà de la création d'un parcours santé, l'aménagement a pour objectif de valoriser le secteur.

L'aménagement se veut respectueux de l'environnement existant.

L'accueil des sportifs et des promeneurs se fera dans les meilleures conditions de sécurité sans dénaturer le paysage.



Le parcours fera environ 1600 mètres et sera agrémenté d'une douzaine d'agrès.

Une aire de stationnement permettant l'accueil de 15 à 20 véhicules sera créée au niveau de l'actuelle station d'épuration, point de départ et d'arrivée du parcours.

Des aires de pique-nique avec tables et bancs seront à disposition.

Les chemins seront aménagés à certains endroits avec du gravier concassé permettant un réel confort.

Ce parcours permettra aux petits comme aux plus grands de profiter de la campagne de notre village.



« qu'un même élan nous unisse pour construire l'avenir... »

EQUIPEMENT COMMUNAL





Un aspirateur de feuilles, grosse capacité, a été acheté pour un montant de 2370 Euros au garage LAMARQUE commerçant à Saint Clar de Rivière.
Cet investissement permet un réel gain de temps et d'efficacité pour le nettoyage de la commune.

Nous profitons de ce dernier journal de l'année pour remercier les employés du service technique de la commune, Laurent BUTTIGIEG, Igor MONNEREAU et Roland BELLIURE qui œuvrent efficacement tout au long de l'année au service des Saint Clarais.

Création d'emploi



La commune vient d'embaucher un jeune Saint Clarais,
Igor MONNEREAU
en contrat CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi).
Diplômé d'un BEPA en travaux paysager Igor a intégré le service technique au mois de septembre. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans sa nouvelle fonction.

SAINT CLAR S'ENGAGE AUSSI POUR L'EMPLOI



Forum de L'emploi





Le 25 octobre dernier à PORTET s'est déroulé le FORUM de L'EMPLOI organisé par les 14 communes de la C.A.M .
La municipalité était bien évidemment présente à cet évènement au combien important pour la vie sociale de notre commune.
La politique de la Municipalité a toujours été d'accompagner et d'aider les personnes à retrouver une vie professionnelle.
La participation importante à cette journée nous incite plus que jamais à redoubler d' efforts en ce domaine, en effet plus de 700 offres d'emploi étaient proposées.

Notre commune était représentée cette année par Laetitia COLLEONI pour l'accueil individualisé, de Madame CARDONA et de Monsieur Le Maire.

RAPPEL RAPPEL

Madame **Raymonde ALBARET** vous invite à lui communiquer toutes les infos que vous souhaitez voir figurer dans les colonnes de la DEPÊCHE.

Tél: 05 61 56 04 12

MERCI D'AVOIR LE REFLEXE DEPÊCHE...

CLOCHER DE L' EGLISE : Il y a urgence !



Le clocher de l'église a besoin d'importants travaux qui ne pourront pas attendre la mise en œuvre de la rénovation de grande envergure prévue par la municipalité. Le manque d'entretien depuis très longtemps en est la cause et ce malgré les efforts de ces dernières années.
Des devis sont en cours afin de palier au plus urgent.

TRAVAUX des TROTTOIRS



Les travaux de remise en état des trottoirs ne débuteront qu'au premier trimestre 2008 ..! Nous déplorons bien évidemment le retard pris dans ces travaux très attendus.
La DDE maître d'œuvre sur ce dossier fait le maximum pour démarrer le chantier dès que possible.

« qu'un même élan nous unisse pour construire l'avenir... »

Actions municipales en faveur de l'environnement

Les 9 et 10 novembre derniers, la municipalité a organisé deux journées pour l'environnement ! En effet, les Saint Clarais étaient invités à venir ramasser les détritus dans les sentiers, chemins et ruisseaux de notre village. Une initiative appréciée par les participants et qui a remporté un vif succès. Action à renouveller.









Des représentants du service environnement de la CAM nous ont accompagné tout au long de ces deux journées. Une information pour les enfants des écoles sur le tri a eu lieu en fin d'après midi.







Après une matinée de ramassage où nous avons nettoyé les fossés et les chemins du village, un pique nique attendait les participants satisfaits de la collecte.

REUNION PUBLIQUE ANNUELLE, LA PAROLE AUX SAINT CLARAIS



Le vendredi 14 décembre s'est tenue la 6e réunion publique de la municipalité . Lors de cette réunion les réalisations 2007 sous forme de diaporama ont été présentées ainsi que les dossiers importants en cours pour notre commune, tel l'aménagement du centre bourg, la station d'épuration , le parcours santé et autres .





La municipalité souhaite remercier en cette fin d'année tout particulièrement Chantal MASSAT, Laetitia COLLEONI et Micheline BREIL pour leur travail et leur disponibilité quotidienne au service des Saint Clarais.
Nous remercions également pour leur dévouement et leur disponibilité, toutes les personnes qui travaillent pour notre commune via la C.A.M. notamment aux écoles et dans diverses fonctions .

Dans le cadre d'un projet scolaire, les enseignants sont à la recherche d'infos et de photos sur le village de toutes les années même très anciennes. Merci de contacter :
GHISLAINE FERNANDEZ au 05 61 56 04 91
Mail: ce.0310813r@ac-toulouse.fr





Nous vous informons de l'ouverture, depuis le 5 novembre, d'un cabinet de kinésithérapie et de consultations en ostéopathie, au sein du centre médical situé RUE DES ROSES à Saint Clar de Rivière.

Centre Médical:
Docteur Gilles BATAILLE **05 61 56 08 93**
Dentiste Jeanine ROMIEU **05 61 56 11 62**
Kinésithérapie Ostéopathie SCP LAVILLE / LAFFORGUE / BUI VAN
05 62 23 01 81

TOUTE L' EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE

« qu'un même élan nous unisse pour construire l'avenir... »

Mairie de Saint Clar de Rivière



Aménagement du centre

OBJECTIF DE L' AMENAGEMENT

Le but de cette étude est :

- d'aménager l'ensemble de la place au centre du village,
- d'améliorer les déplacements et la sécurité. Trois routes départementales RD3 / RD53 et RD3H cernent la place du village,
- de créer des places de stationnement ,
- d'organiser l'espace piétons devant l'église et la salle des fêtes.

Ce projet municipal engagé depuis maintenant deux ans arrive à sa phase de concertation avec la population.

Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos idées sur ce dossier important pour continuer de bien vivre dans notre village.

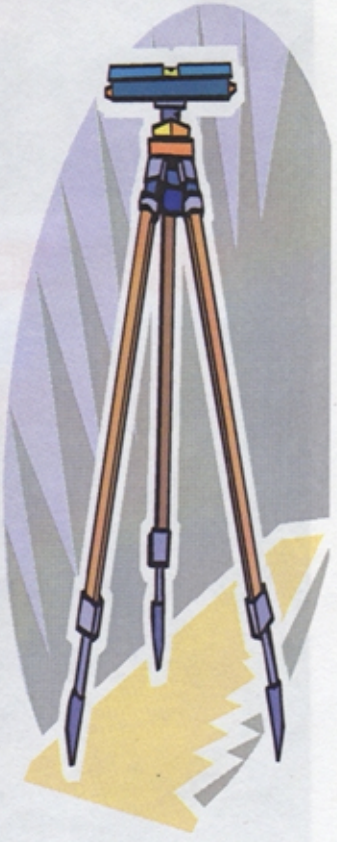
ESTIMATION DES TRAVAUX

TRAVAUX PREPARATOIRES	40 670 EUROS
TERRASSEMENTS	26 990 EUROS
CHAUSSEES –TROTTOIRS	262 097 EUROS
ASSAINISSEMENT	8 360 EUROS
SIGNALISATION	12 211EUROS
DIVERS	22 163 EUROS
TOTAL HT	372 491 EUROS
TOTAL TTC	445 499 EUROS

SUBVENTION

CONSEIL GENERAL ENVIRON 50%





S'agissant de l'avant projet, le budget présenté ci dessus est une estimation

CONTOURNEMENT DE LA VIERGE

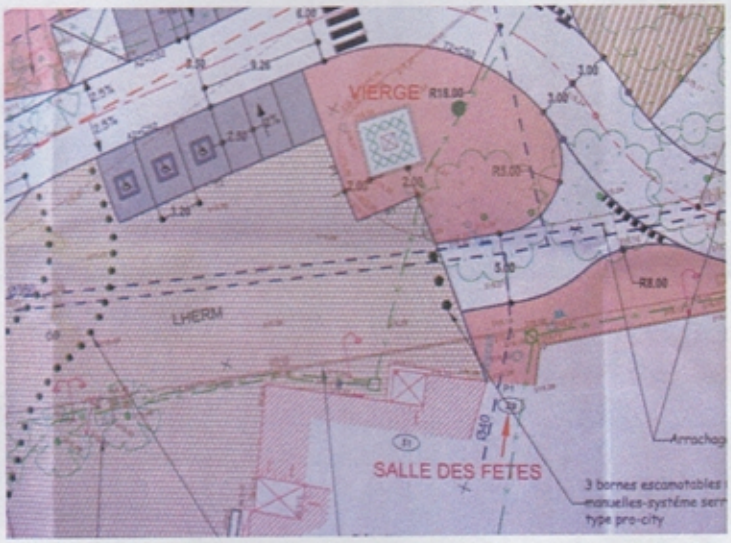




Le but est de sécuriser l'activité autour de la salle des fêtes, de réduire la vitesse des automobilistes route de Lherm, permettre également la création de deux arrêts de bus sécurisés de part et d'autre de la chaussée et créer des emplacements de parking.

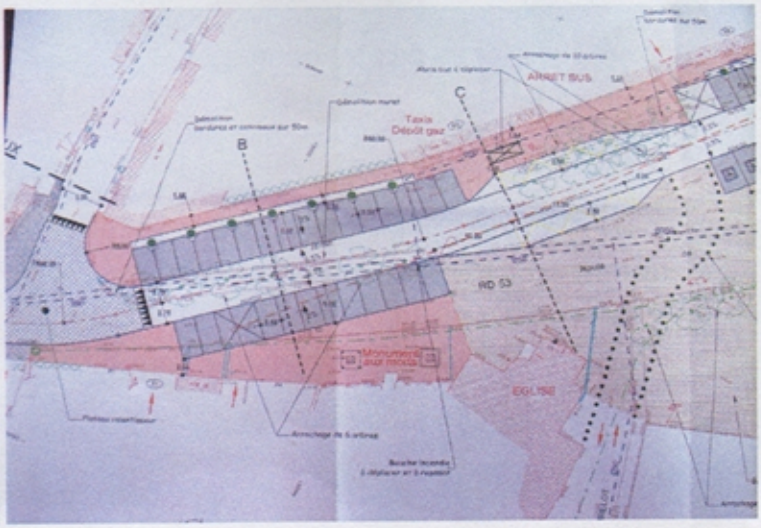
CREATION D'UNE PLACE DEVANT LA SALLE DES FETES





DEVIATION DE LA VOIRIE, CREATION D'UN PARVIS DEVANT L'EGLISE





« qu'un même élan nous unisse pour construire l'avenir... »

AMENAGEMENT DE PLACE DE PARKING, CREATION DU RESEAU PLUVIAL SUR RD53



Renforcement de la sécurité pour les piétons, réfection du réseau d'eau pluviale afin d'éviter lors de fortes pluies le débordement des caniveaux en surface.





AMENAGEMENT DE PARKING FACE AUX COMMERCES







Saint Clar s'engage pour l'environnement

DOSSIER STATION EPURATION

Saint Clar AVANCE et protège l'environnement

UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX POUR REPONDRE AUX NOUVELLES NORMES EUROPEENNES SUR L'ENVIRONNEMENT ...!

la surveillance de l'ouvrage est contractuelle et la délégation permanente est confiée à la société VEOLIA EAU. Un rapport annuel complet sur les missions essentielles est transmis à la commune. Ces missions sont :

COLLECTER ET DEPOLLUER LES EAUX USEES
CONTRIBUER A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
PREPARER L 'AVENIR EN GARANTISSANT LA BONNE GESTION DU SERVICE ET DE SES EQUIPEMENTS.

LE CONSEIL GENERAL (SATESE) service Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Epuration en partenaire privilégié nous assure un suivi rigoureux annuel du fonctionnement de la station d'épuration. Il exerce un rôle permanent de conseil averti et plus notamment pour la création de la nouvelle station.

IMPORTANT

LES EQUIPEMENTS D' UNE STATION D' EPURATION DOIVENT REPONDRE A LA REGLEMENTATION ET AUX NORMES EUROPEENNES EN VIGUEUR.

Etat de la station aujourd'hui

..Construite en 1989 (aucune loi sur l'eau):
Elle traite la pollution carbonée (matières en suspension organique.) Ces suspensions se transforment en boue.
Elle rejette les effluents traités dans le ruisseau le SAGAYOT, ce dernier est essentiellement alimenté par les dits rejets;
Le SAGAYOT alimente la SAUDRUNE qui elle-même se jette dans le TOUCH (classé en zone sensible)

La station va avoir 20 ans .
Capacité : 500 équivalents habitants
Un raccordement est égal entre 2,5 et 3 personnes.
A ce jour 250 foyers y sont raccordé.

L'équipement est usé, la filière n'est plus adaptée, aujourd'hui le système de lits bactériens n'est plus utilisé (obsolète), absence de silo pour le stockage des boues, accès difficile pour les interventions techniques, habitations à moins de 100 m des bassins actuels et enfin la qualité des rejets ne répond plus aux normes en vigueur.

Les paramètres de caractérisation des eaux usées sont à la limite autorisée pour ce type de station.

La station demain

Compte tenu des charges reçues et projetées (amélioration de la collecte et l'extension des réseaux), de l'évolution de la réglementation relative aux normes de rejets et de la vétusté de la station d'épuration, la municipalité est contrainte de réaliser une nouvelle station pour une amélioration du traitement des eaux usées avec une capacité de 2000 équivalents habitants et une possibilité d'extension.

Nouvelles directives européennes en vigueur:
La réglementation oblige le traitement du PHOSPHORE et de L'AZOTE que l'actuelle station ne peut traiter. De plus, la rivière LE TOUCH classée en zone sensible, exige le traitement de l'azote et du phosphore.
Cette situation inconfortable pour notre commune est d'autant plus préjudiciable que cet ouvrage est désormais soumis à déclaration et non plus à autorisation suite à la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 et de ses décrets du 29 Mars 1993.
Aucune modification ou extension n'est possible sans la prise en compte de cette nouvelle réglementation.

La station actuelle n'est pas adaptable tant au niveau de la nouvelle norme de rejet qu'à une extension de sa capacité pour des raisons budgétaires,
Son coût se révélant supérieur à la mise en œuvre d'une nouvelle station.

« En 2015 l'ensemble des collectivités devront s'être conformé aux nouvelles normes »

La nouvelle station aura une capacité nominale de 2000 Equivalent Habitants .
Elle sera conçue pour permettre une EVENTUELLE extension à 4000 EH à long terme.
Le montant estimatif de l'opération s'élève environ à 1 500 000 euros HT

Le plan d'épandage actuel sera conservé et modifié afin d'intégrer les nouvelles caractéristiques des boues produites.

La station actuelle pourra être démantelée; à la charge de la commune 50 000 Euros (aucune subvention n'est prévue pour les démolitions, un appel d'offre sera lancé).

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le site retenu pour le projet est situé en ZONE A du P L U qui autorise les constructions liées à la réalisation d'équipements d'infrastructures et les ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des services publics.
Le site est accessible par le chemin rural de Castelcaillou depuis la route de Saint Lys.

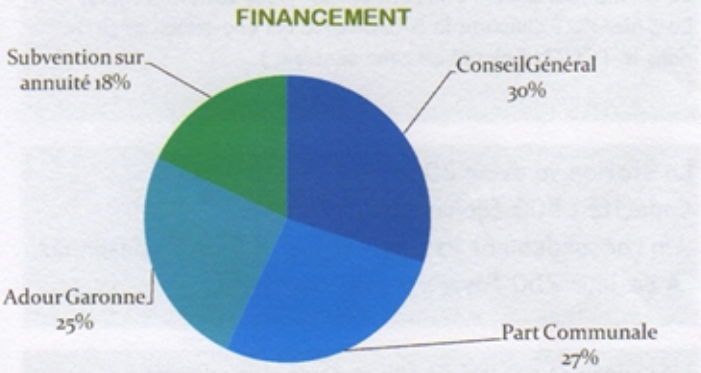
———————————————————

Le plan d'aménagement a été approuvé par le SDAGE ADOUR GARONNE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
Le SDAGE fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le bassin ADOUR GARONNE.
La règlementation en matière de pollution sera respectée
L'objectif de qualité fixé sur le Touch classé en zone sensible sera également atteint.
Le projet suit également les orientations du schéma départemental à vocation piscicole et halieutique de la Haute Garonne.

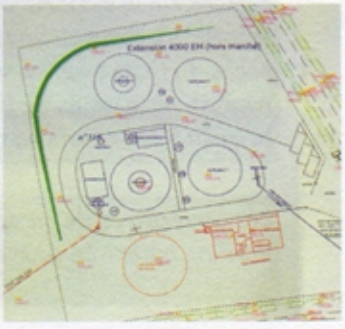
La station va être construite sur 2000M2 de la réserve foncière communale.
Par délibération du 20 février 2006 ,ce terrain de 32 600 M2 au lieu dit : « Couloume » cadastré Section A315, A316,A317,A318 a été acquis le 21 Juillet 2006 pour un montant de 16 300 Euros HT. (étude de Maître VERDIER à SAINT LYS).
Ce terrain étant classé en ZONE NC (zone agricole) de l'ancien POS au moment de son achat.

- Montant des travaux..... 1 350 000 euros
- Document incidence (SIEE)..... 4 940 euros
- Mission topographique (Paillarès)..... 2 620 euros
- Sondage géotechnique (Sols et Eaux). 4 873 euros
- Rémunération Maitre d'œuvre ..... 37 932 euros
- Rémunération coordinateur (ELYFEC) 3 240 euros
- Rémunération (APAVE)..... 9 650 euros
- Provision pour : essais garantie, révision des prix, aléas..... 86 745 euros

TOTAL HT..... 1 500 000 euros




SITE D' IMPLANTATION ZONE DE COULOUME



Mairie de Saint Clar
Etienne GASQUET
MAITRISE D'OUVRAGE

Bureau ingénierie délocalisé de Muret
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX

DDE direction départementale de l'équipement haute garonne:
MAITRISE D'OEUVRE

LE DOSSIER DE LA STATION D'EPURATION EST DESORMAIS CONSULTABLE EN MAIRIE SUR RDV.